

# Ansinfos

Périodique communal d'information • Janvier 2018

n° 275

BUDGET 2018



**Robert Grosch,**

**ÉCHEVIN DES FINANCES :**

*Un budget 2018 en boni !*

*Pages 12 à 15*

**La commune  
vend des  
immeubles**

**2**

**Le sport  
accessible à tous**

**4-5**

**Fêtez Saint  
Valentin à  
Waroux**

**9**

**Concert de  
Printemps au  
Centre culturel**

**24**



# Vente de biens immobiliers



## La Commune d'Ans vend des immeubles

Plus d'infos:

<http://www.ans.eu/projets/vente-de-biens-immobiliers>



La Commune d'Ans est, comme beaucoup de pouvoirs publics, propriétaire de toute une série de biens immobiliers.

On pense bien sûr au bâtiment de l'administration communale, aux écoles ou aux entrepôts communaux.

Il arrive néanmoins que certains bâtiments ne soient plus guère utilisés et ce, pour de multiples raisons. Dans ce cas, comme tout « bon père de famille », la logique veut que l'on valorise ces biens. Soit en les mettant en location, soit en les vendant.

La Commune a décidé de procéder à quelques ventes de tels biens. En ce moment, trois d'entre eux sont en vente.

**1. Bâtiments et terrain d'une ancienne maison de repos sis à Xhendremael, pour transformation.**

Faire offre au prix minimal de 450.000 €

**2. Anciens bâtiments d'une école sis rue de Jemeppe à Loncin, pour transformation.**

Faire offre au prix minimal de 300.000 €

**3. Anciens entrepôts sis rue Georges Truffaut à Alleur, pour transformation.**

Faire offre au prix minimal de 200.000 €

### Informations relatives à l'offre

Tout candidat acquéreur doit remettre une offre écrite et dûment signée dont vous retrouverez toutes les exigences sur la page Internet dont l'adresse figure ci-dessous.

**DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : VENDREDI 2 FEVRIER 2018 A 11 HEURES.**

### Renseignements - visites :

Site Internet : [www.ans.eu/projets/vente-de-biens-immobiliers](http://www.ans.eu/projets/vente-de-biens-immobiliers)

Contact, de préférence par email : [michel.warin@ans-commune.be](mailto:michel.warin@ans-commune.be)

Téléphone : 04.247.72.21





# Sommaire

La Commune vend des immeubles . . . . .	2	Une nuit à l'école . . . . .	16
Sommaire . . . . .	3	Tolérance zéro pour vos rigoles . . . . .	17
Ans soutient le sport, véhicule de valeurs . . .	4-5	L'hiver est là... nos services aussi ... . . . . .	8
Garez-vous correctement . . . . .	6	AMO la Boussole . . . . .	19
Etat civil, jubilaires et centenaire . . . . .	7	Etre éco-responsable . . . . .	20
A votre service, l'équipe des Bibliothèques . . .	8	Les échos du Conseil . . . . .	21
Fêtez Saint Valentin à Waroux . . . . .	9	Ils se sont installés à Ans . . . . .	22
Agenda communal . . . . .	10-11	Grand concours d'Art lyrique au château le 11 mars . . . . .	23
Un budget en boni . . . . .	12-15	Concert de printemps au Centre culturel . . .	24



## La commune d'Ans au service de ses citoyens

Une remarque, une question, une demande que vous souhaitez voir traitée par votre Administration communale.

Le numéro vert **0800 43 000** répond à vos attentes quels que soient vos questions ou les services concernés.

Ce numéro vert, entièrement **gratuit** est accessible du **lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h, vendredi de 9 h à 12 h (hors jours de fermeture de l'Administration communale).**

Une adresse de courrier électronique [ans-nouveau@ans-commune.be](mailto:ans-nouveau@ans-commune.be) est également à votre disposition.



*Grégory PHILIPPIN, Bourgmestre*

## Ans soutient le sport, véhicule de valeurs



**Dépassement de soi, esprit d'équipe, respect des règles du jeu mais aussi de l'adversaire, solidarité, goût de l'effort sont quelques-unes des valeurs véhiculées par le sport.**

Inculquer aux enfants et aux jeunes des valeurs positives comme celles précitées est plutôt de bon ton. De facto, cela rend le sport nécessaire dans l'éducation des enfants, acteurs de demain.

Mais à quoi bon mettre en avant les valeurs du sport et de sa nécessaire intégration dans le cursus éducatif s'il est inaccessible pour une partie de la population ! Sans une politique inclusive, le sport pourrait devenir une marginalisation supplémentaire de personnes qui sont déjà parfois laissées pour compte.

La Commune d'Ans l'a bien compris et, depuis de nombreuses années, investit dans le domaine. Il y a d'abord les investissements les plus marquants parce que les plus visibles comme les infrastructures sportives.

Mais la Commune ne s'arrête pas là. L'enseignement ansois propose des cursus scolaires avec orientation sportive.

Mais ce n'est pas encore tout. Votre commune soutient en effet également les sportifs et les clubs.

### Le soutien aux clubs

Le soutien aux clubs se fait de multiples manières, que ce soit par la mise à disposition d'infrastructures sportives de qualité ou par un soutien financier direct.

**Celui-ci prend essentiellement deux formes :**

#### 1. Des subsides directs

La Commune a octroyé en 2017 un montant total de 23.000 euros sous forme de subside financier direct à 53 clubs sportifs ayant des activités sur Ans et ayant rentré leur cadastre des membres.

Ce subside est constitué de deux parties :

- Une partie forfaitaire d'un montant de 250 € par club
- Une partie variable dépendant du nombre de membres du club.

Les montants alloués aux clubs varient ainsi de 261,63 € à 1.609,34 €.

#### 2. L'organisation d'un bal du sport avec redistribution des bénéfices entre les clubs participants.

Lors de sa dernière édition (septembre 2017), le bal du sport a rencontré un beau succès qui a permis de générer un bénéfice de 6.351,52 euros.

Celui-ci est reversé aux 22 clubs qui ont participé à l'activité et ce, en fonction du nombre d'entrées payantes amenées par chaque club. Le montant redistribué varie ainsi de 11,76 € à 893,92 €. Ce qui représente une aide non négligeable pour un club.



## Le chèque sport : soutien individuel aux sportifs ou personnes souhaitant se mettre au sport

Un soutien individuel est apporté aux sportifs moins favorisés.

### Le chèque sport... pour qui ? A quelles conditions ?

Le chèque sport junior est destiné à tout jeune âgé de 6 à 18 ans, domicilié à Ans et dont les parents disposent, au maximum, d'un niveau de revenus :

- avec 1 enfant à charge : 21.766,02 €
- avec 2 enfants à charge : 29.022,59 €
- avec 3 enfants à charge : 35.823,08 €
- avec 4 enfants à charge : 42.171,19 €
- avec 5 enfants à charge : 48.066,94 €
- avec 6 enfants à charge ou plus : 53.936,28 €

Le chèque sport senior est destiné aux pensionnés âgés de 60 ans au moins, domiciliés à Ans et dont le niveau de revenus est :

- Pour un isolé : max. 13.886,51 €
- Pour un ménage : max. 17.629,87 €

### Le chèque sport... ça sert à quoi ?

- s'affilier à un club sportif
- s'inscrire à un stage sportif

### Le chèque sport... quels montants ?

Le montant du chèque sera équivalent au prix du stage ou de la cotisation réclamée par le club lors de l'inscription, avec toutefois un maximum de 25€ pour le stage et de 50€ pour l'affiliation et ce, par personne et par an.

### Intéressé ?

Renseignez-vous dès à présent :

- en vous rendant à l'Administration communale (rez-de-chaussée)
- en téléphonant au 04 247 72 75 | 04 247 74 91
- par email : [sports@ans-commune.be](mailto:sports@ans-commune.be)

*Sportivement vôtre !*



**Grégory Philippin**, Bourgmestre en charge de la Coordination générale, de la Police, de la Mobilité, du Logement, de l'Aménagement du Territoire, des Grands projets, des Sports, du Bien-être animal.

Contact : 04 247 72 23 (Secrétariat)  
Courriel : [gregory.philippin@ans-commune.be](mailto:gregory.philippin@ans-commune.be)

Permanences : le mardi sur rendez-vous.



Grégory Philippin, Bourgmestre  
et Président de la Zone de Police :



Police

# Le respect des règles de stationnement : une nécessité pour la sécurité de tous

**Vous les avez déjà remarqués. Vous avez sans doute déjà pesté contre eux et surtout contre leur utilisateur. Il s'agit des véhicules mal stationnés.**



L'exemple le plus fréquent est le stationnement illégal et dangereux pratiqué par de trop nombreux conducteurs aux abords des écoles. Pressés, en retard, adeptes du « je rentre avec ma voiture dans l'école », de nombreux parents arrêtent leur véhicule ou le stationnent sur les trottoirs le plus près possible de l'école de leur enfant, voire même sur la chaussée, empêchant même les autres véhicules de passer.

Un autre exemple frappant est celui constaté aux abords d'une salle de sport. Des personnes soi-disant sportives et qui viennent pratiquer une activité physique veulent éviter de marcher les 50 mètres qui séparent leur véhicule de la salle de sport !

## Quelques dangers de ces pratiques

1. La mise en danger des piétons durant la manœuvre. Rouler sur un trottoir pour y stationner son véhicule, c'est un risque d'accrocher un piéton circulant sur l'espace qui lui est réservé.
2. L'espace laissé libre sur le trottoir est régulièrement insuffisant et oblige les piétons, parfois avec une poussette et un jeune enfant ou encore en chaise roulante à emprunter la chaussée, avec les risques de chute lors de la montée ou de la descente du trottoir et en circulant au même endroit que les véhicules.
3. Le stationnement sur les passages dits « protégés » oblige les piétons à traverser en dehors de ceux-ci au risque de se faire renverser.
4. La visibilité des autres conducteurs est réduite et augmente donc considérablement le risque d'accident.
5. Les services de secours peuvent être bloqués alors que des vies sont potentiellement en danger. La vôtre peut être !

Des règles de vie en société – A chacun sa place et à chacun son rôle

L'arrêt et le stationnement sont des matières réglementées dans le Code de la Route. Les règles de celui-ci ont été édictées pour permettre à chacun d'exercer sa liberté de déplacement tout en garantissant la sécurité de tous. Connaître le code de la route, c'est maîtriser des règles de vie en société, de respect de l'autre.

Un bref rappel de quelques règles sur l'arrêt et le stationnement peut s'avérer utile.



L'arrêt et le stationnement sont interdits à tout endroit où il est manifestement susceptible de constituer un danger pour les autres usagers de la route ou de les gêner sans nécessité. C'est notamment le cas sur les trottoirs, sur les pistes cyclables, sur les passages pour piétons, sur la chaussée, sur la chaussée à proximité du sommet d'une côte et dans un virage lorsque la visibilité est insuffisante, aux abords des carrefours ou encore à moins de 20 mètres en deçà des signaux lumineux ou des signaux routiers de circulation.



Le stationnement est interdit, notamment à moins de 1 mètre tant devant que derrière un autre véhicule à l'arrêt ou en stationnement et à tout endroit où le véhicule empêcherait l'accès à un autre véhicule ou son dégagement, à moins de 15 mètres de part et d'autre d'un panneau indiquant un arrêt d'autobus, devant les accès carrossables des propriétés. (Sauf devant un accès de votre propriété si et seulement si le signe d'immatriculation de votre véhicule est reproduit lisiblement à cet accès, lorsque la largeur du passage libre sur la chaussée serait réduite à moins de 3 mètres, sur la chaussée lorsque celle-ci est divisée en bandes de circulation, aux emplacements de stationnement réservés aux véhicules utilisés par les personnes handicapées titulaires de la carte spéciale sans apposer ladite carte derrière le pare-brise.



Le stationnement est autorisé en alternance dans certaines rues. Du 1 au 15 du mois ou du 16 au 31. Et le 15 et le dernier jour du mois, le changement de côté de la chaussée doit se faire entre 19 h 30 et 20 heures.

Il existe encore de nombreuses autres règles qu'il est impossible de passer en revue dans ces pages, notamment, les règles sur le stationnement en zone bleue, ...

Au-delà du risque de sanction, nous avons tous intérêt à respecter ces quelques règles de vie en société.

*Bon stationnement à toutes et tous !*



**Grégory Philippin, Bourgmestre en charge de la Coordination générale, de la Police, de la Mobilité, du Logement, de l'Aménagement du Territoire, des Grands projets, des Sports, du Bien-être animal.**

Contact : 04 247 72 23 (Secrétariat)

Courriel : gregory.philippin@ans-commune.be

Permanences : le mardi sur rendez-vous.



Thomas Cialone, Premier Echevin  
et Officier de l'Etat civil

## Etat-civil



### NAISSANCES

Chen Chloé	31/10/2017	Comblein Baudil Nolhan	16/11/2017	Afdel Solayman	04/12/2017
Chen Eloïse	31/10/2017	Lion Logan	21/11/2017	Haji Aïssa	05/12/2017
Bodson Mila	04/11/2017	Mpiutu Brandy	23/11/2017	Reynaers Clément	06/12/2017
Fattouch Ilyes	09/11/2017	Charlet Alexandre	25/11/2017	Boudraâ Faris	06/12/2017
Razakazo Tsiresy-Emmanuel	09/11/2017	Kocak Ali	28/11/2017	Bachiri Anouar	08/12/2017
Renkin Roselyse	10/11/2017	Colin Marjorie	29/11/2017	El Gagouri Maïssa	08/12/2017
Bourdouxhe Eden	10/11/2017	Mombaerts Otten Emmie	29/11/2017	Munoz Sanchez Gioia	14/12/2017
Gens Lucas	11/11/2017	Jossa Thiago	30/11/2017	Setou Salma	16/12/2017
Lion Théo	14/11/2017	Cramer Charlotte	30/11/2017		
Jamel Imen	14/11/2017	Collée Antoine	01/12/2017		

### MARIAGES

Denoël Michel et Jortay Christel	16/11/2017	Aksu Mustafa et Grouz Meryem	02/12/2017	Gargano Grégory et Pétry Marine	02/12/2017
Vanderlinden Nicolas et Dohmen Melissa	18/11/2017	Dekimpe Louis et Dejace Marie-Jeanne	02/12/2017	Caloine Roger et Dave Danielle	12/12/2017

### DÉCÈS

Beauvois Anne, 21/05/1944 - 5/11/2017	Alleur	Louwet Roger, 14/09/1938 - 17/11/2017	Alleur	Driotshkova Valentina, 8/03/1926 - 2/12/2017	Ans
Legros Gilberte, 13/09/1929 - 7/11/2017	Ans	Santkin Roland, 27/09/1938 - 18/11/2017	Ans	Dejace Patrick, 29/05/1952 - 3/12/2017	Ans
Sels Georgette, 16/09/1937 - 10/11/2017	Ans	Laruelle Nicole, 2/03/1933 - 19/11/2017	Loncin	Ludwikowski Jeanne, 30/09/1931 - 6/12/2017	Ans
Kaminski Ryszard, 2/02/1947 - 10/11/2017	Ans	Alen Lucienne, 24/07/1931 - 21/11/2017	Alleur	Croymans Josette, 9/08/1959 - 7/12/2017	Loncin
Lenoir Alain, 12/05/1965 - 10/11/2017	Ans	Bustin Michel, 2/05/1951 - 23/11/2017	Alleur	Pottier François, 10/11/1983 - 7/12/2017	Ans
Deguée José, 14/08/1922 - 13/11/2017	Alleur	De Rudder Alain, 10/12/1955 - 23/11/2017	Alleur	Sipeta Maria, 21/10/1936 - 8/12/2017	Ans
Digneffe Christiane, 19/01/1943 - 13/11/2017	Ans	Umé Suzanne, 8/06/1915 - 25/11/2017	Alleur	Prisinzano Concetta, 14/10/1935 - 10/12/2017	Ans
Martin Thérèse, 19/05/1919 - 14/11/2017	Alleur	Theis André, 13/01/1935 - 25/11/2017	Alleur	Brughmans Claire, 9/10/1937 - 11/12/2017	Ans
Grootjans Fernande, 11/05/1948 - 14/11/2017	Ans	Castronovo Caterina, 9/01/1955 - 25/11/2017	Ans	Verri Carmelo, 8/07/1944 - 11/12/2017	Alleur
Kerfs Marthe, 9/05/1933 - 15/11/2017	Alleur	Mignon Germaine, 27/01/1930 - 28/11/2017	Alleur	Van Moer Hubertine, 27/04/1921 - 12/12/2017	Loncin
Vandaalen Jean, 9/06/1943 - 15/11/2017	Alleur	Hanlet Claudette, 8/03/1933 - 28/11/2017	Loncin	Wanson José, 18/01/1944 - 12/12/2017	Alleur
Decelle Maurice, 28/11/1955 - 15/11/2017	Ans	Neven Claude, 11/04/1946 - 28/11/2017	Ans	Herman Marcel, 9/11/1932 - 13/12/2017	Ans
Bielen Pierre, 19/03/1942 - 16/11/2017	Alleur	Poncin Ghislaine, 6/09/1931 - 30/11/2017	Ans	Bertrand Marie-José, 3/04/1929 - 19/12/2017	Ans
de Garde Jean, 27/07/1945 - 16/11/2017	Ans	Leseur Jules, 30/03/1939 - 1/12/2017	Loncin	Serlez Jeannine, 1/05/1938 - 19/12/2017	Alleur
Vandormael Hélène, 19/04/1926 - 17/11/2017	Loncin	Memeti Ruždija, 9/03/1944 - 1/12/2017	Alleur		
Bovy Robert, 15/07/1935 - 17/11/2017	Loncin	Windmolders Marcel, 7/03/1949 - 1/12/2017	Ans		

### CENTENAIRE



100 bougies pour Madame DESIRA ce 18 novembre 2017.

### JUBILAIRES



Les époux BLERET-DERWA et DELANAYE-HENROTTE,  
couples jubilaires de ce 18 novembre 2017.

**Thomas Cialone**, Premier Echevin et Officier de l'Etat civil  
Contact : 04/247.72.90-91 - Courriel : murielle.paquot@ans-commune.be.



Thomas Cialone, Premier Echevin :

## A VOTRE SERVICE! Les bibliothèques de votre commune

5 bibliothèques, une ludothèque, une grainothèque... une mine de possibilités près de chez vous.

Les bibliothèques d'Ans vous proposent de l'information (journaux, périodiques, ouvrages dans toutes les disciplines), de la distraction (romans, BD... dans tous les genres), une ouverture sur le monde et les contacts humains (Cercle de lecture pour débattre de vos « coups de cœur » et groupe « Lecture Plurielle » pour des visites d'expositions et rencontres littéraires), un accès gratuit à Internet, le prêt de livres numériques (via Lirtuel) et de livres en grands caractères (pour déficiences visuelles). Il y a également la ludothèque qui vous offre, le mercredi et le samedi, plus de 1500 jeux d'intérieur et d'extérieur, des jeux en bois ou à vocation pédagogique pour enfants, adolescents et adultes.

Quant à la grainothèque, elle est à votre disposition pour des semences à partager...

**Lieux d'accueil**, d'abord, avec du personnel formé et qualifié qui vous aide à récolter ce que vous cherchez...

**Lieux de rencontres, de partages et de découvertes** bien sûr... pour tous les âges et tous les goûts...

Les bibliothèques d'Ans vous accueillent du lundi au samedi et organisent de manière régulière (heures du conte) ou ponctuelle (après-midi thématiques- contes au parc....) des animations.

Aller à la bibliothèque, c'est se donner des moyens, des moyens pour ses loisirs, pour sa famille, pour soi...

L'accès pour les moins de 18 ans est gratuit. Pour les plus de 18 ans, la cotisation annuelle, de 6€, donne accès à une trentaine

de bibliothèques en Province de Liège, dont la bibliothèque des Chiroux.

### ANS :

**Bibliothèque Arsène Soreil**, rue W. Jamar, 168.

**Ouverture** mardi & jeudi : 13h30-19h - mercredi : 9h - 17h - vendredi : 13h30-16h30 - samedi : 9h -13h. Tél : 04 247 73 56.

**Ludothèque** accessible le mercredi de 14 à 16h et le samedi de 10 à 12h. [bibliotheque.soreil@ans-commune.be](mailto:bibliotheque.soreil@ans-commune.be)

**Bibliothèque Paul Biron**, rue de l'Yser, 200.

**Ouverture** lundi : 9-12h et 17-19h, mardi : 9-12h - mercredi : 9-12h et 14h30-16h30.

Tél : 04 247 73 90. [Bibliotheque.ans@ans-commune.be](mailto:Bibliotheque.ans@ans-commune.be)

**ALLEUR** : rue des Messes, 17.

**Ouverture** mardi : 15h -19h -mercredi : 14h30-17h30- vendredi :14h -16h30-samedi : 9h30-12h30.

Tél : 04 247 73 57. [bibliotheque.alleur@ans-commune.be](mailto:bibliotheque.alleur@ans-commune.be)

**LONCIN** : rue de Jemeppe, 110.

**Ouverture** mardi : 15-17h - vendredi : 10-12h & 17h -19h.

Tél : 04 247 73 60. [bibliotheque.loncin@ans-commune.be](mailto:bibliotheque.loncin@ans-commune.be)

**XHENDREMAEL** : place de l'Eglise, 1.

**Ouverture** jeudi : 15h30-17h30 - samedi : 10-12h.

Tél : 04 247 73 58. [bibliotheque.xhendremael@ans-commune.be](mailto:bibliotheque.xhendremael@ans-commune.be)

Rejoignez-nous sur  : « bibliothèques d'Ans »



**Thomas Cialone**, Premier Echevin, Officier de l'Etat civil en charge de la Culture, du Tourisme, du Patrimoine culturel et classé, du Personnel, de la Population, de la Communication, de l'Informatique.

Contact : 04 247 72 04 – Fax 04 247 72 72 | Courriel : [thomas.cialone@ans-commune.be](mailto:thomas.cialone@ans-commune.be)

Permanences : Tous les jours sur rendez-vous



## GRANDE ACTION SAINT VALENTIN AU CHÂTEAU DE WAROUX

### Visitez l'exposition « **De PICASSO à BACON ...** »

Du mardi 13 au dimanche 18 février 2018, chaque couple qui visite l'exposition paie une seule entrée au lieu de deux, une tablette de chocolat « Millésime » sera offerte par le commissaire de l'exposition, Jean-Christophe Hubert, aux 30 premiers couples.



[www.chateau-waroux.be](http://www.chateau-waroux.be)  
Infos et réservations 04 247 72 73  
Adresse : Château de Waroux, rue de Waroux 301 – Ans  
Ouvert du mardi au dimanche de 14h à 18h.  
Les visites scolaires sont possibles en matinée, sur réservation.

EXPOSITION « De PICASSO à BACON ... »

PORTRAITS DU XX<sup>e</sup> siècle

100 oeuvres jusqu'au 29 avril 2018

Une exposition exceptionnelle autour d'artistes célèbres.

Dans l'histoire de l'art, le portrait existe depuis l'Antiquité. Durant des siècles, le portrait permet de transmettre l'image d'une personne aux générations futures. A une époque, il permet d'asseoir la position sociale d'un personnage. C'est aussi un outil de propagande : les souverains envoient leurs portraits dans les provinces pour rappeler l'autorité. Le portrait permet de compenser l'absence et l'éloignement : lors de leurs fiançailles, les princes et princesses, futurs époux, font souvent connaissance par l'intermédiaire d'un portrait.

Avec les oeuvres de Picasso, Gris, Matisse, Van Dongen, l'exposition permet de découvrir que les fauves et les cubistes continuent dans la voie ouverte par leurs prédécesseurs. L'exposition examine aussi l'évolution du portrait dans le mouvement surréaliste et dans le mouvement Pop Art.



### La Confrérie des « **Magneûs d'Crolève Djote di Warou** » et l'Association « **Autisme Liège** » : Pour le Meilleur et pour le Sourire ...

Ce 6 janvier, les « Magneûs d'Crolève Djote Di Warou » rencontraient à l'initiative du Bourgmestre Grégory Philippin et du Premier Echevin Thomas Cialone, les représentants de l'Association « Autisme Liège » afin de préparer le prochain grand Chapitre de la Confrérie, fondée en novembre 1984. Comme l'explique Christian Detiste, le « Grand Crolé », sa confrérie ne veut pas se limiter au simple aspect festif mais avoir également un rôle social en aidant des associations qui en ont besoin. Cette rencontre entre la Confrérie et l'association « Autisme Liège » a permis aux uns et aux autres de mieux se connaître dans une ambiance particulièrement conviviale et de préparer la prochaine manifestation de la Confrérie

accessible à la population, le 17 février dès 17h au Centre culturel d'Ans. Ce sera l'occasion pour le « Grand Crolé » et ses acolytes de remettre un chèque à l'Association « Autisme Liège » présidée par Donato Marchetta. Les inscriptions à ce Chapitre peuvent se faire par mail : [crolejedjote@gmail.com](mailto:crolejedjote@gmail.com), Entrée et repas : 29 Euros. Il est également à souligner qu'un second chapitre réservé aux retraités est prévu le 24 février dans les infrastructures des Salons de Beaufeuve à Alleur. Entrée et repas : 10 Euros. Pour tous renseignements au niveau de la Confrérie : Christian Detiste – 0477 20 59 14. Pour tous renseignements au niveau de l'Association « Autisme Liège » Nicole Pistis 0495 49 71 07 – [info@autismeliège](mailto:info@autismeliège)



# AGENDA ANSOIS

**Dimanche 21 janvier à 15h**  
**Une soirée à Vienne**



avec l'Orchestre de salon de l'Euro Symphonic Orchestra. Un Concert de Nouvel An évoquant la dynastie des Strauss mais aussi tous les grands compositeurs qui sont passés par cette ville magique et qui ont donné ses lettres de noblesse à la Valse viennoise. Dirigé de main de maître par son jeune et charismatique chef, le pianiste Pascal Peiffer, l'ensemble réunit les solistes de l'Euro Symphonic Orchestra, avec la participation d'un lauréat du Concours des Nouveaux Talents de l'Art Lyrique.

Centre culturel d'Ans. Entrée : 8€ (prévente & membre CcAns)/10€ sur place/1,25€ (art.27)

**Jeudi 25 janvier et 22 février, de 17h à 19h.**  
**Cercle de Lecture : venez découvrir les « coups de cœur » des amoureux de la lecture ...**

Bibliothèque Arsène Soreil  
Entrée gratuite – Contact : Christine Fortin,  
04 247 73 56

**Dimanche 28 janvier de 14h à 17h30**  
**Repair café**

Rencontres et échanges sympas autour de nouvelles alternatives !

Lieu d'accès libre où des « experts » en différentes disciplines (couture, menuiserie, électricité, vélos, ordis, bijoux...) réparent gratuitement les objets défectueux apportés par tout un chacun, le Repair Café a aussi pour objectif de montrer aux usagers le « comment faire ». Centre culturel d'Ans.

Entrée libre, bienvenue à tous !

**Vendredi 2 février à 20h30**  
**Jazz al'trappe : Tripolar**



Tripolar est un projet né de la rencontre de trois générations de musiciens : l'union entre l'expérience du saxophoniste Alain Delbrassine, diplômé des Conservatoires de Verviers et Bruxelles ; les racines jazz-rock de Laurent Delchambre, batteur du groupe Wrong Object, et la jeunesse de Nicolas Puma qu'on vient d'entendre à Liège avec le guitariste malgache Joël Rabesolo.

Un trio qui propose une musique aux multitudes influences : swing, funk, free sur des compositions originales aux arrangements collectifs. Centre culturel d'Ans. Entrée : 7€ (prévente & membre CcAns)/9€ sur place/1,25€ (art.27)

**Du Mardi 6 février du Vendredi 9 février**  
**Pièces à Convictions – 2018**

Animations scolaires autour de la question du « Genre »

Pendant 4 jours, le Centre culturel d'Ans accueille une centaine de jeunes étudiants de l'Athénée Royal d'Ans et du Collège Saint-François d'Assise. Ceux-ci vont réfléchir, débattre et créer sur la question du « Genre ». Avec le soutien de la Province de Liège, secteurs culture et jeunesse.

Vendredi 9 février, dès 18h30 : Spectacles et expos accessibles à tous !

Entrée : 3€

**Mercredi 7 février et 14 mars 2018, de 15h30 à 16h.**

**Heure du conte, pour les enfants de 4 à 8 ans**

Bibliothèque Arsène Soreil, rue W. Jamar, 168  
Gratuit

**Jeudi 8 février et 15 mars, de 15h30 à 16h.**  
**Heure du conte, pour les enfants de 4 à 8 ans**

Bibliothèque de Xhendremael, Place de l'Eglise, 1  
Gratuit

**Dimanche 11 février dès 15h**  
**Carnaval Folk, avec Dansons ensemble et Trio14**

Bal enfants à 15h, Place aux enfants pour des danses entraînantes accessibles à tous. Bal folk à 16h30, avec Trio14. Un bal folk ciselé et joyeux.

Infos : [www.rzf.be](http://www.rzf.be)

Centre culturel d'Ans. Prix : Bal : 8€ / 5€ (étudiants)/Gratuit pour les moins de 12 ans. / Carte de membre RZF (1,5€)

**Du mardi 13 au dimanche 18 février 2018**  
**Visitez l'exposition « De PICASSO à BACON ... »**

et recevez gratuitement une délicieuse tablette de chocolat en cadeau.

voir annonce en page 9. Château de Waroux.



**Mardi 20 février à 13h30**

**Crac Dedans, par la compagnie La tête à l'envers**



Quand sommes-nous « assez grands » ? Noé et Rose sont seuls à la maison. Noé a une mission : veiller sur sa petite sœur. Rose est un enfant, elle ne peut pas aller dehors. Le dehors c'est pour les grands, ceux qui sont capables de lutter contre le vent. Mais Rose en a très envie ... Crac dedans, c'est une invitation à dépasser ses peurs pour mieux grandir. De la 1<sup>re</sup> à la 4<sup>e</sup> primaire

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Province de Liège  
Centre culturel d'Ans. Entrée : 6€/élève – 8€/tout public

**Samedi 24 février,**  
**Portes : 19h30-Concerts : 20h00**

**Metal Festival Alleur**

John L, Till Down, Unplugged.

Centre culturel d'Ans. Entrée : 6€ (prévente & membre CcAns)/8€ sur place/1,25€ (art.27)

**Vendredi 2 mars à 20h30**

**Jazz al'trappe : Rousselet New special Quintet**



Après avoir formé un quintet avec Michel Herr et John Ruocco (album No Maybe) puis avec Michel Herr et Jean-François Prins (album Waitin' for you), Richard Rousselet a fondé un quintet à deux trompettes avec Marie-Anne Standaert (album Live at the Laiterie).

Voici la toute nouvelle mouture de ce groupe hard bop avec Raf De Backer au piano, Jean Van Lint à la contrebasse et Toon Vandionant à la batterie.

Une « trumpetbattle » dans la plus pure tradition hard bop.

Centre culturel d'Ans. Entrée : 7€ (prévente & membre CcAns)/9€ sur place/1,25€ (art.27)

**Vendredi 9 mars à 20h30**

### **bal folk, avec La compagnie d'Elias**

Tristan Driessens, oudiste aux horizons et aux itinéraires multiples, s'entoure de RobbeKiekens aux percussions, Renaud Crolls au violon et Tom Callens au saxophone.

Infos : [www.rzf.be](http://www.rzf.be)

Centre culturel d'Ans. Prix : Bal : 8€ / 5€ (étudiants) / Gratuit pour les moins de 12 ans. / Carte de membre RZF (1,5€)

**Samedi 10 mars à 20h30**

### **Grand concert de printemps**

1<sup>re</sup> partie : Airs et duos de Mozart : Nozze, Don Giovanni et Zauberflöte. 2<sup>e</sup> partie : Symphonie n°5 op.67 de Beethoven. Avec : Cécile Lastchenko, soprano, Samuel Namotte, baryton, Orchestre NuoveMusiche  
Sous la direction d'Eric Lederhandler. Prix d'entrée : 12€ - 10€ en prévente (Centre culturel d'Ans)

Une organisation du Centre Culturel d'Ans, de la Commune d'Ans, avec la collaboration d'Art et Vie et de la Province de Liège

**Lundi 12 mars de 19h30 à 21h30**

### **BIMZ - Cuisine Zéro déchet - Desserts anti-Gaspi**

Une nouveauté au Centre culturel, les BiMZ, des découvertes régulières et locales !

Ce premier atelier éphémère sera consacré à la cuisine Zéro-déchet et desserts anti-Gaspi, animé par Emilie et Sophie Windels du Repair Café de Liège, en partenariat avec L'Entre-Pot (magasin d'alimentation bio sans emballage).  
Tarif : 5€ (prévente & membre CcAns) / 7€ sur place

**Dimanche 18 mars de 12h à 18h**

### **Qu'est-ce qu'on attend ?**



Le Centre culturel d'Ans vous propose de rêver, d'expérimenter et de rencontrer Demain !

En parallèle de la présentation d'initiatives ansoises et liégeoises, nous vous invitons à des ateliers d'expérimentation de nouvelles façons de manger, de s'habiller, de travailler, de s'amuser...

A 15h30 : Concert de Lou B

Artiste musicien de 19 ans, Lou B est le lauréat du Concours Proximus aux Francofolies de Spa 2017.

Lou B., atteint du syndrome de Morsier, est surtout un surdoué musical. Il nous emmènera dans son monde empli de sincérité, d'amour pour la musique et d'une belle dose de spontanéité.

Nous construisons ce projet avec ceux qui veulent y participer.

Rejoignez-nous !

Prochaine rencontre pour finaliser le programme : le mercredi 10 janvier à 20h, au Centre culturel

**Mardi 20 mars à 13h30**

### **Les Vilains petits, par le Zététique Théâtre**



Mention du jury aux Rencontres Jeune Public de Huy 2015, pour l'importance des thématiques abordées.

Un spectacle qui explore l'altérité et se glisse dans les cours d'école où amitié rime souvent avec cruauté.

Ce lundi, l'institutrice annonce à Maya, Valentin et Loan l'arrivée d'un nouvel élève. Il n'en faut pas plus pour allumer les rumeurs. Au rythme des premières journées, de nouveaux liens se tissent, d'autres se relâchent. Rapports de force et de séduction obligent, l'équilibre au sein du trio chancelle. Moquerie ou séduction ? Solitude ou solidarité ? Amitié ou trahison ? A qui la faute ?

Mise en scène : Luc DUMONT / Ecriture : Catherine VERLAGUET

Jeu : Alice TAHON, Franck LAISNE, Sophie WARNANT, Catherine DAELE

Photos : Nicolas BOMAL - Province de Liège  
De 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> primaire

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Province de Liège  
Centre culturel d'Ans. Entrée : 6€/élève - 8€/tout public

**Samedi 24 mars de 10h30 à 12 heures**

### **La ludothèque d'Ans, la Cave à Ludo,**

fête ses 20 ans et organise des animations à destination du public.

Cave à Ludo, bibliothèque Soreil, rue W. Jamar, 168 à Ans

**Vendredi 23, samedi 24 et dimanche 25 mars**

### **Participez au grand nettoyage de printemps**

La commune d'Ans participera à la 4<sup>e</sup> édition du nettoyage de printemps qui se déroulera les 23, 24 et 25 mars prochains partout en Wallonie.

Vous souhaitez vous aussi enfiler vos gants pour améliorer votre cadre de vie ?

Vous souhaitez vous aussi enfiler vos gants pour améliorer votre cadre de vie ? Dire adieu aux déchets sauvages qui jonchent nos espaces publics ? Constituez votre équipe et inscrivez-vous via le formulaire en ligne sur [walloniepluspropre.be](http://walloniepluspropre.be) jusqu'au 15 mars 2018 à minuit. Vous recevrez ainsi un kit de nettoyage composé de gants, d'un gilet fluo et de sacs poubelles.

Cette action de sensibilisation à la propreté publique a été lancée en 2015 et s'inscrit dans le cadre du Plan wallon déchets-ressources

dont le volet propreté publique est mis en œuvre sous le label Wallonie Plus Propre.

Pour plus d'informations : [www.walloniepluspropre.be](http://www.walloniepluspropre.be) - [facebook.com/walloniepluspropre](https://facebook.com/walloniepluspropre)

**Mercredi 28 mars de 14 à 16h00**

### **La ludothèque d'Ans, la Cave à Ludo,**

fête ses 20 ans et organise des animations à destination du public.

Cave à Ludo, bibliothèque Soreil, rue W. Jamar, 168 à Ans

**Jeudi 29 mars à 10h30**

### **Un tout petit peu plus loin, par le Collectif H2Oz**



Une histoire universelle et intemporelle où l'on découvre que l'on peut grandir et dépasser les limites sans rupture, sans cassure. Carré maison, cocon devenu trop petit dont il faut s'extraire, sortir du nid, quitter l'espace sécurisé. Les limites sont redessinées offrant d'autres terrains d'explorations...

Avec : Zosia LADOMIRSKA, Florence LALOY et Olivier ROISIN

Mise en scène et scénographie : Sandrine CLARK

Photos : Nicolas BOMAL - Province de Liège  
Des classes d'accueil à la 2<sup>e</sup> maternelle  
Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Province de Liège  
Centre culturel d'Ans. Entrée : 6€/élève - 8€/tout public

**Samedi 31 mars,**

**Portes : 19h30 - Concerts : 20h00**

### **Metal Festival Alleu**



Death Car Princess, Wondjina, Dirty Wolfgang  
Centre culturel d'Ans.

Entrée : 6€ (prévente & membre CcAns) / 8€ sur place / 1,25€ (art.27)



*Robert Grosch,  
Échevin du Budget et des Finances :*

# Un budget en boni, sans augmentation de la pression fiscale

Dans le numéro précédent d'Ans Info, vous avez pu découvrir comment étaient confectionnés et ce que signifiaient les budgets ordinaire et extraordinaire de votre commune. Place cette fois à l'exercice pratique avec la présentation des budgets 2018.

Le budget 2018, qui fait état d'un boni global de 18.877 € à l'ordinaire et d'un équilibre parfait à l'extraordinaire, doit être envisagé dans le contexte des difficultés financières que connaissent les pouvoirs locaux, accentuées, ces dernières années, par les besoins croissants des C.P.A.S. dont le nombre de bénéficiaires ne cesse malheureusement d'augmenter.

Son élaboration a été d'autant plus difficile qu'elle a été entamée sur la base d'un déficit d'exercices antérieurs.

Le boni important, dégagé à l'exercice propre du budget ordinaire (628.862€) est toutefois un signe encourageant dans la mesure où il témoigne de la volonté du Collège communal de toujours mieux maîtriser les dépenses.

En dépit de ces difficultés, et sans la moindre augmentation de la pression fiscale, le budget présenté assure :

- le maintien de l'ensemble des prestations proposées à nos concitoyens ;
- l'absence de tout licenciement pour motif économique ;
- le maintien du fonds de pension du deuxième pilier en faveur de nos « fonctionnaires contractuels », de manière à réduire la discrimination qui existe entre ces agents contractuels et les statutaires en matière de pension ;
- la possibilité d'évolutions de carrière et/ou de promotions au sein du personnel et, plus particulièrement, au sein du cadre « ouvriers » ;
- la poursuite de l'ambitieux programme d'actions en matière d'utilisation rationnelle de l'énergie, auquel notre commune s'est engagée dans le cadre de la Convention des Maires ;
- la poursuite du programme d'investissements.

Sans préjuger du résultat du compte 2017, les difficultés à « boucler » ce budget 2018 doivent toutefois inciter à la vigilance pour l'avenir et à poursuivre la réflexion sur le plan pluriannuel d'économies à réaliser.



## Tableau de synthèse du budget ordinaire 2018

	Budget 2017	Budget 2018	
	Adapté en fin d'exercice	Exercice propre	Résultat général
<b>Recettes</b>	35.350.833,02	33.168.939,94	<b>33.168.939,94</b>
<b>Dépenses</b>	35.543.182,61	32.540.077,82	<b>33.150.062,41</b>
<b>Résultat</b>	-192.349,59	<b>628.862,12</b>	<b>18.877,53</b>

Le **budget ordinaire 2018** est présenté en large boni à l'exercice propre (+ 628.862,12 €), ramené à 18.877,53 € au résultat général. Ce sont donc les exercices antérieurs et, en particulier la cotisation de responsabilisation de l'exercice 2017 (417.635 €) en faveur des pensions des agents statutaires ainsi que, pour la quatrième année consécutive, la réestimation à la baisse du produit des additionnels à l'IPP (Impôt des personnes physiques), qui impactent le résultat général, qui reste malgré tout en boni.

### Les recettes ordinaires

Recettes	Budget 2018		Budget 2017 initial		Variations	
	%	Valeur	%	Valeur	Valeur	%
<b>Prestations</b>	4,34	1.439.766	4,41	1.433.365	6.401	0,45
<b>Transferts</b>	93,27	30.938.114	93,16	30.242.269	695.845	2,30
		Fonds des communes		5.838.362		
		Additionnels Pr I		7.854.781		
		Additionnels I.P.P.		7.871.691		
		Taxes communales		2.875.988		
		Subsides APE		1.331.838		
		Emprunts Tonus		481.290		
		Autres		3.988.319		
<b>Dettes</b>	2,39	791.060	2,43	790.103	957	0,12
		Dividendes		788.603		
		Autres		1.500		
	<b>100</b>	<b>33.168.940</b>	<b>100</b>	<b>32.465.737</b>	<b>703.203</b>	2,2

L'analyse du tableau montre que les recettes sont globalement en augmentation de 2,2%. Au niveau du détail, mentionnons que le produit des additionnels à l'IPP (- 94.783€) est impacté négativement par le taxshift (-140.000€)

### Les dépenses ordinaires

Dépenses	Budget 2018		Budget 2017 initial		Variations	
	%	Valeur	%	Valeur	Valeur	%
<b>Personnel</b>	41,2	13.401.213	39,55	12.662.881	738.332	5,83
<b>Fonctionnement</b>	14,87	4.840.093	15,26	4.887.303	- 47.210	- 0,97
<b>Transferts</b>	32,35	10.528.908	32,17	10.299.369	229.539	2,22
		Zone de Police		2.743.040		
		Services Incendie		1.520.567		
		Dotation Centre culturel		139.312		
		Dotation Régie Communale Autonome		1.220.000		
		Dotation CPAS		3.000.000		
		Intradel - Cotisation		777.233		
		Intradel - Services complémentaires		300.000		
		Autres		599.217		
<b>Dettes</b>	11,58	3.769.863	13,02	4.168.784	- 398.921	- 9,57
		Emprunts commune (hors à contracter)		3.640.508		
		Emprunts Tonus		436.606		
		Autres		291.877		
	<b>100</b>	<b>32.540.077</b>	<b>100</b>	<b>32.018.337</b>	<b>521.740</b>	<b>1,63</b>

Les dépenses ordinaires augmentent globalement de 1,63%.

Relevons, à cet égard que les charges de notre dette d'investissement diminuent de quelque 12%, hors emprunts à contracter. Cette diminution s'explique, pour moitié, par le report de certains investissements dont la réalisation était initialement prévue en 2017 et, pour le surplus, par la révision à la baisse des taux d'intérêts qui nous sont appliqués.

## Le budget extraordinaire 2018

	Montant total	Subsides	Solde à financer (part communale)
Exercices antérieurs	10.000		10.000
Administration générale	258.671		258.671
Patrimoine privé	1.500.000	1.350.000	150.000
Services généraux	3.056.000	230.000	2.826.000
Voiries	3.772.987	2.160.000	1.612.987
Commerce	35.600		35.600
Enseignement	2.045.300	635.000	1.410.300
Education populaire et arts	32.000		32.000
Aide sociale et familiale	216.850	15.000	201.850
Environnement et cimetières	464.560	22.000	442.560
Logement - Urbanisme	4.742.519	3.470.000	1.272.519
	<b>16.134.487</b>	<b>7.882.000</b>	<b>8.252.487*</b>

\* dont 7.098.640 € à financer par emprunts et 1.153.847 € sur fonds propres, ces fonds propres incluant les 521.820 € de subsides régionaux pour le plan d'investissement 2017-2018

Le budget extraordinaire 2018 reprend les investissements programmés qui devraient être adjudés en 2018, sans référence à la date de début ou de fin des travaux.

Les investissements en cause s'élèvent à 16.134.487 €, couverts par des subsides régionaux, communautaires ou européens à raison de 7.882.000 € (outre les 521.820 € mentionnés ci-dessus en \*). Comme d'habitude, priorité a été donnée aux investissements subsidiés.

### • Rénovations et revitalisations

La politique de rénovation urbaine et de revitalisation des centres urbains sera poursuivie, avec la mise en œuvre des projets du Centre d'Alleur (phase I), du Cœur de Loncin (Espace « Michel Daerden », devant l'église et l'ancienne administration communale) et du Haut-Douy (phase I). Les crédits de rénovation urbaine des Coteaux d'Ans et du Centre d'Alleur ont également été maintenus.

### • Projets européens

La restauration et le développement touristique du château de Waroux, éligible à la subvention européenne (Feder) figure également dans ce budget, à hauteur de 1.500.000 €, financés à 90 % par les autres niveaux de pouvoir.

### • Plan d'investissement (ancien plan triennal et droit de tirage)

Dans le cadre du plan d'investissements 2017-2018, la priorité est donnée aux rénovations de voiries. Un crédit de 1.043.640 € y est consacré, avec des subsides de la Région wallonne pour la moitié.

### • Entretien des bâtiments communaux

Des montants importants sont alloués à l'entretien, à la rénovation, à la modernisation et à la sécurisation des bâtiments communaux, écoles et crèche comprises. Les systèmes de chauffage retiennent également toute notre attention, en vue de la réalisation d'économies d'énergie substantielles.

### • Divers

Divers autres projets, communaux ou para-communaux, poursuivront leur cheminement en 2018. Je pense notamment :

- à l'amélioration et à la modernisation de l'équipement global des services techniques (charroi et machines), auxquelles plus de 1.250.000 € sont affectés ;
- à l'installation d'éclairage LED dans les écoles ;
- au futur commissariat de police centralisé de la zone de police d'Ans/St-Nicolas, qui devrait être adjudé au cours du premier trimestre 2018 ;
- à la rénovation du centre « F. Santi », à la Cité Lonay, en vue de son affectation à la vie associative ;
- à la réfection définitive des voiries de la place des Anciens Combattants à Alleur ;
- à la création d'une infrastructure sportive à proximité de l'Athénée Royal d'Ans, conformément aux engagements pris lors du transfert à la Commune de l'enseignement fondamental, jadis organisé par la Communauté française à Alleur
- à la création d'une régie de quartier avec restaurant social



# « Une tâche **passionnante** »



## Interview de Robert Grosch, échevin du budget et des finances

**AI :** Un budget 2018 en boni, l'échevin des finances doit être satisfait ...

**RG :** Je suis évidemment satisfait, non seulement pour le budget 2018 mais pour tous les budgets de cette législature qui ont tous été présentés en boni en dépit d'un contexte de plus en plus difficile.

**AI :** On arrive à la fin de la législature. Si vous deviez retenir un point positif de votre mandat d'échevin, quel serait-il ?

**RG :** L'échevinat du budget et des finances n'est pas le plus « sexy » ni celui qui offre la plus grande visibilité mais j'ai eu néanmoins beaucoup de plaisir à assumer une tâche passionnante et gratifiante. Celle-ci m'a permis d'avoir une vue d'ensemble de l'action communale et j'ai pu veiller le mieux que j'ai pu à l'utilisation rigoureuse des deniers des citoyens de la commune.

**AI :** Et un point négatif ?

**RG :** Sans hésitation, l'explosion des besoins du CPAS, qui sont dus principalement à l'afflux de jeunes exclus du chômage. Je suis très inquiet pour ces jeunes car l'exclusion du chômage risque souvent de se transformer en une exclusion sociale qui les rend particulièrement vulnérables, sans emploi et sans moyens. Plus que jamais, nous devons lutter contre cette dualisation de notre société qui engendre un tel mal-être, en particulier chez les jeunes.

**AI :** Si vous deviez tirer un bilan global de cette législature qui s'achève ...

**RG :** Ma plus grande satisfaction, c'est que nous ayons pu concrétiser dans une très large mesure la déclaration de politique générale sans avoir jamais eu recours à une augmentation des taxes communales.

**AI :** Vous êtes prêt à poursuivre l'aventure ?

**RG :** Ce n'est pas à moi mais aux citoyens à répondre à cette question ! Mais, comme je l'ai dit, gérer la commune pour le bien commun a été une très belle expérience et si les circonstances m'en offrent l'occasion, je me sens tout à fait prêt à la poursuivre.

**Robert Grosch**, Echevin en charge des Finances, du Budget, de l'Énergie, des Nouvelles Technologies, du Développement durable, de la Tutelle du CPAS et de la Régie foncière

Contact : 04 247 72 65

Courriel : robert.grosch@ans-commune.be

Permanences : Sur rendez-vous



*Nathalie Dubois, Echevine de l'Instruction publique, de la Jeunesse et de la petite Enfance :*

## Venez venez Saint-Nicolas une nuit à l'école



Beau succès remporté lors de la première veillée de Saint-Nicolas organisée sous l'égide de Nathalie DUBOIS, Echevine de l'Instruction publique et de Philippe DALLEMAGNE, Conseiller pédagogique, à l'école maternelle du Parc durant la nuit du 5 au 6 décembre 2017.

Le but de cette initiative originale était bien entendu d'attendre l'arrivée du Grand Saint mais aussi de permettre aux enfants de se découvrir dans un tout autre contexte.

Nos petits amis sont arrivés douchés, sustentés et en tenue de nuit sur le coup de 19h00 dans leurs classes. Ils étaient bien

entendu accompagnés de leurs doudous, tétines et coussins fétiches garants d'une nuit sans pleurs.

Ils furent accueillis par leurs institutrices dotées de leurs plus beaux pyjamas et secondées par trois stagiaires, par l'Echevine de l'Instruction publique et le Directeur de l'établissement.

Après avoir pris congé de leurs parents, les enfants se sont installés dans un petit local douillet afin d'écouter la lecture de contes de circonstance, pour lentement sombrer dans les bras de Morphée.

La nuit fut douce et surtout sans larme !

Le lendemain matin, après un vigoureux brossage de dents, les petits écoliers ont pris un copieux petit déjeuner composé de gaufres, crêpes et cakes réalisés la veille par leurs soins sous la supervision des stagiaires. Le tout fut agrémenté de jus de fruit, de lait et d'eau.

Après un chant entonné à l'unisson, le Patron des écoliers a fait son apparition sur le coup de 10h00 au sein de l'école, les bras chargés de friandises, pour le plus grand bonheur des enfants.

Une bien belle expérience et initiative à renouveler l'an prochain ...



**Nathalie DUBOIS**, Échevine en charge de l'Enseignement, de la Crèche, de l'Enfance et de la Jeunesse, des Centres communaux de Jeux de Vacances.  
Contact : 04 247 72 32 (Jérôme Renette)  
Courriel : [nathalie.dubois@ans-commune.be](mailto:nathalie.dubois@ans-commune.be)





*Henri Huygen,  
Echevin de l'Environnement :*

# L'année **2018** sera celle de la **tolérance zéro** notamment pour ce qui est du **dégagement complet** de vos **rigoles**



notamment aux agents constatateurs en environnement les incivilités environnementales comme les non-entretiens de parcelles, les poubelles sorties de manière anticipée ou les dépôts clandestins. Ils participent aussi à « Police Veille » lors de vos éventuelles vacances hors Ans, etc.

## 2 / Les agents constatateurs en environnement :

Ils luttent contre les infractions environnementales. Leur action porte à la fois sur la prévention (articles généraux d'information aux citoyens) mais aussi, sur la répression. Dans ce second volet, les agents constatent d'abord les situations sur le terrain puis, en fonction de leurs observations, tantôt ils rédigent des avertissements (pour les infractions « légères »), tantôt des PV de constats. Ces PV de constats sont souvent dressés dans le cadre d'infractions plus lourdes ou de récidives. Ils peuvent déboucher sur des sanctions – amendes importantes dressées par le fonctionnaire sanctionnateur.

## 3 / Le fonctionnaire sanctionnateur : information importante :

Dans cette fonction, il agit en complète indépendance des Autorités communales.

## 4 / Informations générales :

Ceci étant, parmi les infractions relevées, les principales concernent les dépôts de déchets, le non-respect des modalités de collecte, le non-entretien de parcelles.

La mise en place de CAMERAS pour aider les agents constatateurs dans leurs missions est un des projets de 2018. Ce dispositif permettra notamment d'assurer une surveillance des points spécifiques de collecte (bulles à verres, bulles à vêtements... QU'ON SE LE DISE..

Pour terminer, je remercie les citoyen(ne)s qui emploient les courriels communaux (repris sur le site communal) ou, le numéro vert communal soit le 0800 43 000 pour signaler diverses anomalies environnementales.

Complémentairement à l'article intitulé « DES PROJETS PLEIN LA TETE » paru dans le dernier ANSINFO n° 274 (page 17), que, sur le sujet, je terminais en attirant l'attention de d'aucun(e) s sur le fait que :

Voici, quelques informations en plus émises en collaboration avec M<sup>me</sup> V. Jansen, responsable de service :

## 1 / Agents de citoyenneté / gardiens de la paix :

Les agents de citoyenneté et les gardiens de la paix ont des missions nombreuses et variées : outre les traversées aux écoles et la distribution d'informations communales, ils sont aussi présents aux diverses manifestations qui ont lieu sur notre commune : ici, ils renforcent la visibilité des cortèges d'Halloween ou de Saint Nicolas ; là, ils encadrent régulièrement les rangs d'enfants. Ils sont aussi « les yeux » de nos services. Ainsi, lors de leurs patrouilles, ils observent et récoltent les diverses informations qui seront ensuite transmises aux services communaux concernés. C'est ainsi qu'ils relaient

**Henri Huygen**, Echevin de l'Emploi, des Affaires sociales, du 3<sup>e</sup> Age, de l'Environnement, de la Santé, de la Prévention et de l'Egalité des Chances.

Secrétariat général : Bureau des Affaires sociales,  
M<sup>me</sup> Nadine Vandevienne : 04 247 72 94  
Mail : nadine.vandevienne@ans-commune.be





*Philippe SAIVE,  
Échevin en charge du Patrimoine et des Travaux :*

# Hiver ? Toujours prêts



Avec les mois d'hiver, vient toujours la crainte des conditions climatiques perturbant ou empêchant la circulation piétonne ou automobile. L'offensive qu'ont connue l'ouest du pays et Bruxelles début décembre nous l'a rappelé.

## A Ans, nous sommes toujours prêts!

De décembre à mars (et même avant en cas de nécessité), l'Echevinat des Travaux organise une garde pour répondre aux offensives hivernales. Les 4 équipes de garde, le personnel en réserve, les 4 camions équipés d'une «sableuse» et les tonnes de sel de déneigement sont toujours prêts et attentifs à la météo qui, en l'espace d'un rien de temps, peut changer du beau aux intempéries hivernales.

Au-delà de ces équipes, des ouvriers procèdent aussi au déneigement aux abords des bâtiments communaux (trottoirs, ...). La Commune est abonnée à un système d'alerte qui nous permet de prévoir les sorties de nos équipes.

## Du sel, du gros sel.

Pour déneiger ou empêcher la formation de plaques de verglas, il n'y a pas cinquante solutions. La plus commode à l'heure actuelle est le sel de déneigement.

Bon an, mal an, la consommation de sel de déneigement tourne, pour la Commune d'Ans, autour des 300 tonnes. Bien entendu, les réserves sont plus importantes, de manière à pouvoir répondre à un hiver plus rigoureux.

## Un déneigement dans l'ordre.

Bien entendu, le déneigement, s'il est nécessaire, ne peut pas être réalisé d'un claquement de doigts. Il faut du temps pour parcourir les plus de 200 kilomètres de voiries communales. Il est dès lors indispensable de prioriser les voiries selon leur importance. Ainsi, bien évidemment, les grands axes passent en premier avec une priorité pour ceux menant aux hôpitaux et maisons de soins puis ceux empruntés par les transports en commun.

## Nous avons besoin de vous!

Les conditions hivernales ne sont pas une fatalité et on peut s'y préparer.

Mais vous avez également votre rôle à jouer et ce, de plusieurs manières.

### 1. En respectant le code de la route.

Il est plus difficile de conduire un véhicule de déneigement, circulant sur des voiries, par définition pas encore dégagées, que sa voiture personnelle une fois que le service d'épandage est passé. Et la situation se complique quand des personnes ont stationné leur véhicule d'une manière telle qu'il gêne la circulation. Pensez donc à respecter le code de la route et à ne pas entraver la circulation. Vous nous aiderez à vous rendre la route plus agréable et plus sûre.

### 2. En respectant vos obligations de déneigement.

Chaque citoyen a son rôle à jouer et chacun est tenu de dégager son trottoir et le filet d'eau situés devant chez lui ou devant sa propriété. Il est essentiel, pour une bonne évacuation des eaux que le filet d'eau soit dégagé. Et il n'est pas question de jeter la neige sur les voies de circulation automobile comme nous le voyons trop souvent. Au-delà de votre obligation, vous pourriez également être tenu pour responsable des conséquences de l'accident qu'une personne subirait du fait que vous auriez négligé de dégager votre trottoir.

### 3. Vous êtes le premier responsable de votre sécurité

Une route glissante, cela peut toujours arriver. Il en va donc de votre sécurité de vous préparer. Vous conduisez une voiture? Avant de prendre le volant, assurez-vous que celle-ci soit en parfait état de marche, pensez à partir à point pour ne pas être tenté de rouler vite.

Enfin, la conduite sur sol glissant demande quelques adaptations de comportement.

*Bonne route à tous!*

**Philippe Saive**, Echevin en charge des Travaux,  
du Patrimoine et des Infrastructures sportives.

Contact : Echevinat 04 247 72 70.



*Jean-François Bourlet, Président du CPAS, en charge des Affaires économiques :*

## L'AMO la Boussole : un **service proche** des jeunes et des familles

La Boussole est un service de prévention du CPAS d'Ans subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Aide à la jeunesse). L'AMO (Aide en Milieu Ouvert) a pour mission l'aide aux jeunes de 0 à 20 ans mais aussi leur famille. Elle intervient gratuitement et de manière confidentielle à la demande du jeune et/ou des familles pour tout besoin : écoute, soutien scolaire, médiation familiale, accompagnement, ... Cette liberté d'action, sans contrainte, permet à l'AMO d'être créative et d'offrir ainsi à son public une aide adaptée et diversifiée : aide individuelle, activités collectives, animation de groupes, projets communautaires avec le réseau local et les écoles ...

### Les éducateurs dans la rue

L'AMO met en œuvre des actions de proximité pour aller à la rencontre des jeunes là où ils sont en pratiquant le travail social de rue dans les différents quartiers d'Ans et d'Awans. Les terrains privilégiés des éducateurs sont les Agoraspaces, terrains multisports implantés dans la plupart des cités d'habitations sociales du territoire. L'organisation d'animations au sein de ces infrastructures tend à l'objectif de rencontre et de sociabilité. Sensible aux dynamiques de quartier, l'AMO collabore aussi à l'encadrement de l'École de Devoirs cité Henri Lonay ainsi qu'aux projets qui y sont associés. Constatant l'intérêt des jeunes pour le vélo mais souvent dépourvus d'un vélo en ordre, un éducateur de la Boussole s'est formé, ce qui a permis d'organiser cette année quatre ateliers de réparation itinérants en rue. Le succès fut au rendez-vous : les jeunes de tous les âges se retrouvent en cohésion, l'entraide dans le quartier se développe ... cette action se renouvellera en 2018.

### Sur les réseaux Sociaux

C'est dans ce même esprit de diversification et de proximité que la Boussole a choisi de développer l'utilisation des nouvelles technologies. Le service ne pouvait pas passer à côté de l'omniprésence des smartphones dans le quotidien des jeunes. L'AMO a créé une page Facebook permettant aux jeunes de s'informer sur les activités mais aussi de contacter l'équipe via L'appli Messenger. Un tout nouveau site internet est aussi en ligne.

**Jean-François Bourlet, Président du CPAS, en charge des Affaires économiques, de l'Agence de Développement Local et de l'Urbanisme.**

Coordonnées du service de réinsertion :  
Où ? Rue des Ecoles, 11 - 4430 Ans  
Quand ? Du lundi au vendredi de 9 h à 11 h30 ou sur rdv  
Infos : M. Patrick Delarge Conseiller emploi  
Tél : 04 247 74 43 - Fax : 04 247 74 47  
patrick.delarge@ans-cpas.be

Accueil CPAS : 04 247 74 10

### Le soutien parentalité

La précarité grandissante, l'isolement maternel, la problématique de « l'enfant difficile », ... Face à ces mutations sociétales, notre réflexion a abouti à la nécessité de développer le travail en réseau en initiant la Coordination Sociale Locale d'Ans et sa première commission de soutien parentalité. Ainsi est né le projet « Autour du jeu » au sein d'un local de la Bibliothèque Arsène Soreil. Un mercredi après-midi sur deux, les parents et leurs enfants viennent jouer aux jeux de société. Jouer aide à créer, grandir, se construire, vivre ensemble, ... La commission projette aussi en 2018 d'ouvrir un lieu de rencontre à l'attention des parents d'enfants en bas âge au sein de l'antenne ONE Lonay. L'originalité du projet porte sur l'encadrement en équipe mixte (d'institutions différentes). L'AMO anime aussi un groupe de mamans axé sur l'entraide ainsi qu'un atelier intergénérationnel à Awans.

### L'accompagnement individuel et collectif

Les travailleurs sociaux interviennent régulièrement dans diverses situations individuelles toujours à la demande du jeune et/ou de sa famille. Quelques rencontres peuvent parfois suffire et éviter les mesures contraignantes. L'équipe éducative est aussi soucieuse de travailler la relation de confiance avec le jeune, l'activité collective est une bonne ressource à ce sujet.

### Conclusion

En bref, l'AMO la Boussole est un service de prévention qui se veut créatif et proactif toujours dans l'optique de défendre la parole et l'intérêt du jeune.

**AMO La Boussole** : 46, avenue Roi Baudouin – 4432 Allieur  
04 247 74 71 – 0495 27 00 05 | : AMO La Boussole  
Directrice : Bernadette Groesmans  
Equipe éducative : Séverine Charlier, Daniel Marziani, Charlotte Haufman, Maxime Thys, Morgane Thiry





# Être éco-responsable

Lors du Conseil communal du 27 novembre 2017, Monsieur Luc Joine, Directeur général de l'intercommunale de gestion des déchets Intradel, nous présentait les différents services rendus par cette intercommunale ainsi que des statistiques concernant les différents types de déchets, la manière dont ils sont recyclés et comment en diminuer la production.

L'exposé reprenait une série de données relatives aux recyparcs et au recyclage des gros électroménagers, réparés et revendus par une ASBL.

Une comparaison était faite entre la gestion des déchets via les poubelles à puces ou pas et sur l'émergence des dépôts clandestins en fonction de la fiscalité.

Cet exposé, très intéressant, m'a donné envie de retourner sur le site internet d'Intradel ([www.intradel.be](http://www.intradel.be)) afin de vérifier s'il était encore possible de réduire ma production de déchets.

Eh bien oui, c'est possible. Parmi les nombreuses rubriques et conseils, j'ai été attiré par l'item « Réduire mes papiers-cartons » et par la « Cocotte attitude » !

Adopter la « Cocotte attitude », c'est intégrer dans notre quotidien une série de pratiques qui vont nous permettre de réduire notre consommation de papiers via 25 bons gestes comme, par exemples :

- Scanner plutôt que photocopier ;
- Télécharger un document au lieu de l'imprimer ;
- Calculer le nombre précis de copies ;
- Eviter l'impression systématique de mails ;
- Utiliser le verso comme papier-brouillon ;
- Recevoir ses factures par mail ;
- Demander des relevés bancaires électroniques ;
- Réduire ou changer sa police de caractère ; Réduire sa signature électronique ;
- Utiliser moins de Post-it
- Apposer un autocollant « Stop à la pub » sur sa boîte aux lettres

Le site d'Intradel fournit le lien vers le site internet d'où sont issus tous ces conseils et bien d'autres, à savoir : [www.moinsdepapier.be](http://www.moinsdepapier.be)

Je ne peux que vous inciter à le visiter. Tout ce qui peut diminuer la production de déchets est toujours bon à prendre. Car si c'est bon pour la planète, vu le prix du traitement des déchets, c'est aussi bon pour nos portefeuilles.

Et à titre personnel, pour ceux qui me connaissent, c'est promis, je vais diminuer ma consommation de Post-it :-)

Thierry Coenen, *Conseiller communal*



# Echos du Conseil communal :

Nous vous en faisons part dans le précédent Ans Info.

Chaque Ansois est, via sa commune, actionnaire de plusieurs intercommunales et peut, à titre individuel, assister aux assemblées générales.

Désormais, chaque Conseil communal reçoit une intercommunale qui en début de séance présente au public et aux conseillers son plan stratégique ou tout point dont le conseil concerné jugerait utile de débattre en axant les débats sur le fonctionnement de l'entreprise et son efficacité.

Le 13 novembre, le Conseil communal a ainsi accueilli en son sein l'intercommunale de soins spécialisés de Liège (ISOSL). Cette intercommunale est spécialisée dans trois secteurs : la santé mentale (Liège et Lierneux), la gestion de cliniques spécialisées (Valdor et Péri) et les services aux personnes âgées (10 sites). Elle occupe plus de 3500 travailleurs. A Ans, ISOSL gère la résidence de Loncin qui compte 120 lits, 20 résidences services et accueille 10 personnes en encadrement de jour.

Le 27 novembre, le Conseil communal accueillait INTRADEL. Plus de 520 millions de tonnes de déchets sont gérées par cette intercommunale qui emploie 500 personnes. La transformation en énergie et en compost, le recyclage optimisé (96 % des déchets collectés) des PMC, métaux, cartons, papiers et en croissance sont désormais une réalité. Il a fallu que 72 communes s'associent pour permettre les investissements lourds

que cette politique de salubrité publique nécessite et atteindre les résultats que beaucoup nous envient.

Le 18 décembre venait le tour d'Ecetia qui, notamment, finance des infrastructures publiques. Citons son secteur « Immobilier » qui a pour activité exclusive la gestion d'immeubles, en ce compris leur rénovation et leur location à ses coopérateurs communaux, provinciaux et autres pouvoirs publics.

Sachez que par ce secteur « Immobilier », une commune peut apporter un immeuble ou un terrain à Ecetia Intercommunale. En contrepartie de cet apport, elle recevra des parts de coopérateur à due concurrence de la valeur de celui-ci. Ecetia Intercommunale rénovera l'immeuble – ou le construira si l'apport ne concerne qu'un terrain – puis, le mettra à la disposition de la commune moyennant le paiement d'un loyer. La commune peut par exemple faire appel à ses services dans ce cadre comme elle l'a fait lors du financement du placement des panneaux photovoltaïques sur 5 de nos bâtiments communaux.

Enfin vous lirez ci-dessous l'appel à candidature qui épingle une facette du budget communal voté en décembre dernier. L'affectation d'une somme de 20.000€ exclusivement réservée aux aménagements PMR sera décidée et répartie après avis d'une commission spécifique créée à cet effet. En effet, qui, mieux que les Personnes à Mobilité Réduite, peut témoigner des difficultés que ces personnes peuvent rencontrer concernant l'(in)accessibilité de la voirie, des transports et des bâtiments.

## Commission consultative en aménagements pour les personnes à mobilité réduite en abrégé pmr Appel à candidatures

La commune a décidé d'inscrire 20.000€ à son budget extraordinaire 2018 pour la réalisation d'aménagements pour les personnes handicapées et plus spécialement les personnes à mobilité réduite. Dans ce cadre, les échevinats d'Affaires sociales et des Travaux mettent en place une commission chargée de donner un avis sur des aménagements ad hoc ou d'énoncer des propositions constructives. Pour constituer cette commission, la Commune souhaite la participation bénévole de citoyen(ne)s à mobilité réduite ou non, aidant ces dernier(e)s, si possible d'une manière collective.

**Les candidatures d'ansois(es) doivent parvenir pour le 9 février 2018, soit par :**

- email à l'adresse [nadine.vandevenne@ans-commune.be](mailto:nadine.vandevenne@ans-commune.be) (Secrétariat d'Échevin);
- courrier au Service social - Esplanade de l'Hôtel Communal 1 à 4430 ANS.

Elles doivent contenir les nom, prénom, adresse complète, numéro de téléphone ou de GSM du candidat, idéalement une adresse email.

Précisez en outre votre ou vos motivations pour faire partie de la commission.

Notez que le fait de rentrer votre candidature ne signifie pas que celle-ci sera acceptée.

En effet, il est souhaitable de limiter le nombre de participants pour une question d'efficacité évidente.

Une douzaine de personnes pourront ainsi aider les PMR grâce à **leur avis participatif**.



# Agence de Développement Local (ADL)

## Ils se sont installés à Ans :

- **Cabinet vétérinaire Rachel Denamur : vétérinaire et ostéopathe**  
Rue des Oveys, 75 - 4432 Alleur  
0471 86 61 79  
<https://www.facebook.com/Cabinet-Veterinaire-Rachel-Denamur-Ostéopathe>
- **Sherkane : boutique en ligne spécialisée pour chiens et chats, vente de snacks et accessoires**  
info@sherkane.be  
www.sherkane.be
- **Comme Chez Nous : restauration – snack – spécialité bosniaque**  
Rue Walthère Jamar, 226 - 4430 Ans
- **Imprimerie wallonne des communes : imprimerie - reliure**  
Avenue du Progrès, 7b - 4432 Alleur  
04 252 33 26  
info@iwcweb.be - www.iwcweb.be
- **Antoine SPRL : location de machines de chantier**  
Rue du Parc, 2 - 4432 Alleur  
www.antoinesprl.be - info@antoinesprl.be
- **Les Clés de l'Amour : thérapie personnalisée**  
Rue l'Yser, 30 - 4430 Ans  
0474 03 03 09 - info@lesclesdelamour.be  
www.lesclesdelamour.be  
<https://www.facebook.com/lesclesdelamour>

## Ils ont déménagé :

- **NetSite : conception et réalisation de réseaux informatiques**  
Rue Edouard Colson, 302 - 4431 Loncin  
019 33 97 00  
netsite@netsite.be - <http://www.netsite.be>
- **Ordipius.be : matériel informatique**  
Rue des Français, 393/1 - 4430 Ans  
04 239 67 67  
info@darco.be - www.ordipius.be

L'ADL (Agence de Développement Local) est présidée par Jean-François Bourlet, Président du CPAS en charge des Affaires économiques.

Adresse : Administration communale d'Ans, 1<sup>er</sup> étage.

Contact : 04 247 72 95 – Courriel : [anne.moreau@ans-commune.be](mailto:anne.moreau@ans-commune.be)



## BNI Ans en création !

Un groupe BNI (Business Network International) est en création à Ans et va regrouper + de 40 chefs d'Entreprise qui partageront du business chaque semaine lors d'une réunion à l'heure du petit-déjeuner.

BNI est un réseau d'affaires dont l'objectif principal est l'échange de Recommandations d'Affaires entre professionnels de tous secteurs d'activité.

Les Membres des Groupes BNI ont en commun un esprit positif et actif, une volonté de développer leurs ventes et d'aider les autres à faire de même ainsi qu'une ouverture d'esprit.

L'objectif est de faire de chacun un relais de développement pour les autres Membres de son Groupe. C'est un fonctionnement basé sur la solidarité, l'engagement et le professionnalisme.

Le groupe ansois se réunit tous les mardis matin de 7h30 à 9h30 au château de Waroux. Ce groupe est encore à la recherche de professionnels de certains secteurs d'activité. Participer à une réunion vous permettra d'en apprendre plus sur l'organisation et sur le Marketing du «Bouche à Oreille». Cela sera pour vous l'occasion de rencontrer des entrepreneurs dynamiques de votre région auxquels vous pourrez présenter votre entreprise.



### Pour toute information :

BNI Ans en création  
Contact Eric Herben :  
[eric.herben@alliance-bokiau.com](mailto:eric.herben@alliance-bokiau.com)  
<http://www.bnibelgique.info>



**CONCOURS DES  
NOUVEAUX TALENTS  
DE L'ART LYRIQUE**  
ANS • LIEGE • BELGIQUE

[www.concours-lyrique.be](http://www.concours-lyrique.be)



## CONCOURS DE CHANT LYRIQUE

ARTISTES DE 17 À 30 ANS • PLUS DE 4.000 EUR DE PRIX OFFERTS  
JURY INTERNATIONAL • DIRECTION MUSICALE : MADY URBAIN



### CHÂTEAU WAROUX

RUE DE WAROUX, 301 - 4432 ALLEUR-ANS

**SELECTION :**  
**4 MARS 2018**  
**15H00**

**FINALE :**  
**11 MARS 2018**  
**15H00**

**INSCRIPTIONS > 28/02/2018**

[www.concours-lyrique.be](http://www.concours-lyrique.be)

Tel. : 0032(0)4 247 72 73 | Infos : [contact@concours-lyrique.be](mailto:contact@concours-lyrique.be)

Les épreuves sont publiques :  
Entrée 10 EUR • Etudiants : 5 EUR

A L'INITIATIVE DE LA COMMUNE D'ANS - AVEC LE SOUTIEN DE LA PROVINCE DE LIEGE  
sous l'égide de Thomas CIALONE, Premier Echevin de la Commune d'Ans en charge de la Culture



AIRS ET DUOS DE MOZART  
SYMPHONIE N°5 DE BEETHOVEN

# Concert de Drintemps

CÉCILE LASTCHENKO, SOPRANO  
SAMUEL NAMOTTE, BARYTON  
ORCHESTRE NUOVE MUSICHE

DIRECTION  
ERIC LEDERHANDLER

SAMEDI 10 MARS 2018 À 20H30

AU CENTRE CULTUREL D'ANS  
PLACE DES ANCIENS COMBATTANTS  
4432 ALLEUR - 04/247 73 36

PRIX D'ENTRÉE : 12 € - 10 € EN PRÉVENTE (CENTRE CULTUREL D'ANS)

UNE ORGANISATION DU CENTRE CULTUREL D'ANS, DE LA COMMUNE D'ANS  
AVEC LA COLLABORATION DE ART ET VIE ET DE LA PROVINCE DE LIÈGE

